

AFRICAN UNION		UNION AFRICAINE
الاتحاد الأفريقي		UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844

Réunion par téléconférence du F15 et du Groupe de travail des ministres africains des finances
Jeudi 9 avril 2020
Addis-Abeba, Éthiopie

Une séance de téléconférence des Ministres africains des finances du F15 et des Ministres du de la Task Force s'est tenue le 09 avril 2020 pour réfléchir et coordonner les efforts visant à fournir une réponse collective à la crise sanitaire liée au Covid 19.

Les États membres suivants, membres du F15 et de la Task Force, ont pris part à la téléconférence : Afrique du Sud, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Égypte, Maroc, Nigéria, Rwanda, Tchad. La téléconférence était présidée par S.E. M. Tahir Hamid Nguilin, Ministre des Finances et du Budget de la République du Tchad.

Le Commissaire aux affaires économiques de l'UA, Prof. Victor Harison, la Commissaire aux affaires sociales de l'UA, Mme Amira El Fadil, la Sous-secrétaire général des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la CEA (UNECA), Dr Vera Songwe et le Dr John Nkengasong, Directeur du Centre Africain de Contrôle et de Prévention des maladies (CDC Afrique) ont également participé à la téléconférence.

Après les discussions qui ont suivi, les ministres ont décidé ce qui suit:

1. **SALUANT** les efforts déployés par la Commission de l'Union africaine (CUA) en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) pour organiser cette téléconférence ;
2. **RECONNAISSANT** que la pandémie de COVID-19 présente des défis mondiaux critiques, affectant les individus, les familles, les communautés, les services de santé et les économies africaines et **CONSCIENTS** de la nécessité d'accroître les capacités en infrastructures sanitaires pour une meilleure gestion de la pandémie en cas d'aggravation ;
3. **CONSCIENTS** des effets négatifs de la crise sanitaire sur la croissance de toutes les économies africaines ;
4. **PRÉOCCUPÉS** par les effets négatifs colossaux de la crise sur le commerce, l'emploi, l'industrie touristique, l'inflation et les sources de financement extérieures ainsi que l'augmentation de la dette extérieure des pays africains ;

5. **INQUIÉTÉS** par les dommages causés par les interdictions d'exporter les fournitures et équipements médicaux liés au COVID-19, ainsi que les denrées alimentaires par certains pays ;

6. **CONSCIENTS** de la nécessité de mettre en place un plan inclusif de gestion de la pandémie (pendant et après la crise pandémique) ;

7. **RAPPELANT** une téléconférence du Bureau des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine présidée par Son Excellence le Président Matamela Cyril Ramaphosa, Président de la République de l'Afrique du Sud, en sa qualité de Président de l'Union africaine, tenue le 26 mars 2020 où la réunion s'est déclarée très préoccupée par l'augmentation des infections locales, dans le contexte des zones fortement peuplées sur le continent africain, et a souligné l'importance de la coordination à travers le continent et la nécessité d'échanger des informations crédibles et en temps réel sur la propagation du virus;

8. **RAPPELANT ÉGALEMENT** la création d'un Fonds continental anti-COVID-19 auquel les États membres du Bureau ont convenu de contribuer immédiatement 12,5 millions de dollars et ont invités tous les États membres de l'Union africaine, la communauté internationale et les entités philanthropiques à y contribuer.

9. **A SOULIGNÉ** l'importance des efforts conjugués pour accroître la production nationale et la disponibilité des produits pharmaceutiques et médicaux locaux et des équipements de protection individuelle, ainsi que l'importance du personnel médical de secours qui peut être déployé dans les pays touchés.

10. **AYANT** délibéré sur (i) l'impact de COVID-19 sur les secteurs sanitaire et social et les mesures pour lutter contre la propagation, gérer la pandémie et lancer des interventions d'urgence pour atténuer la crise sociale et sanitaire; (ii) l'impact de COVID-19 sur les économies et les réponses économiques; et (iii) la gestion de la dette africaine.

11. NOUS sommes convenus de ce qui suit:

a) **Comprendre** que la situation exceptionnelle actuelle exige une solidarité africaine et mondiale avec des efforts coordonnés et appropriés pour promouvoir le partage de l'expertise et des bonnes pratiques, et catalyser nos actions ;

b) **Demander** à la communauté internationale et aux institutions multilatérales un soutien financier d'urgence de **100 milliards de dollars** pour lutter contre la propagation de la pandémie et gérer la pandémie de COVID-19, notamment l'augmentation et le renforcement de toute urgence les capacités et les infrastructures sanitaires, la mise en commun l'achat d'équipements sanitaires et des produits médicaux et pharmaceutiques adéquats, et la gestion sociale des mesures de confinement ;

c) **Encourager** les États membres à soutenir la production locale d'équipements médicaux dans la mesure du possible ;

d) **Explorer** les moyens d'ouvrir des couloirs humanitaires pour la distribution de fournitures et d'autres produits relatifs à la lutte contre la pandémie de COVID-19 ;

e) **Éliminer** les restrictions à l'exportation des aliments de base et des produits médicaux essentiels, et travailler avec les ports, l'aviation et les autorités frontalières pour maintenir le commerce ;

f) **Suspendre urgemment** les tarifs sur les importations du matériel et produits médicaux essentiels à la lutte contre le COVID-19 et créer des « voies vertes » douanières accélérées pour les produits de santé ;

g) **Demander** l'annulation de la dette extérieure des pays africains à faible revenu ; et le déferrement du paiement du service de la dette extérieure des autres pays africains pour une période de deux ans ; et

h) **Demander** également à la communauté internationale et aux institutions multilatérales un montant supplémentaire total de **100 milliards de dollars** pour soutenir et relancer les économies africaines.

9 avril 2020